Image not found or type unknown

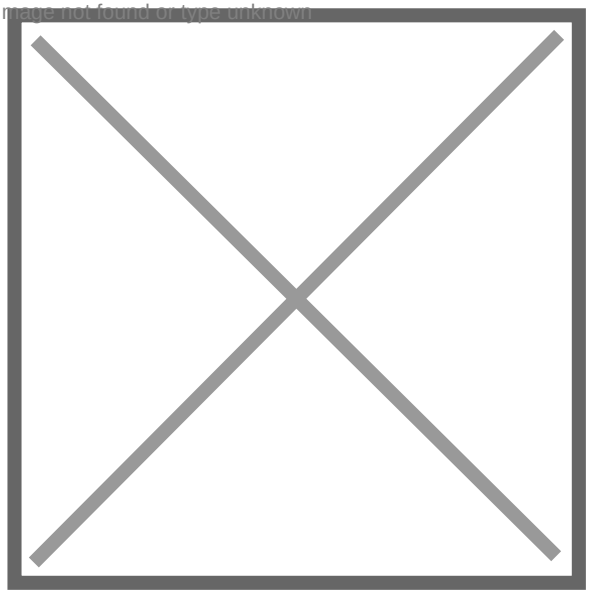

Prise en charge des transport en vsl suite a un accident de trava

Par **shivatina**, le **08/06/2009** à **19:26**

Bonjour,
Je suis fonctionnaire territorial d''un conseil général.
En accident de travail,je dois partir en centre de rééducation intensif pour une durée de quatre semaines à 200 km de chez moi .
Les soins se déroulent du lundi au vendredi,donc je peux rentrer chez moi pour le week end.
Le conseil general etant le payeur,va t'il me prendre en charge tous mes trajets.
MERCI.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés